



Les archers de l'Aubance ont le plaisir de vous convier à leur concours salle 3X(2X18m).
(qualificatif pour le championnat de France)

LE SAMEDI 8 & LE DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2014

Salle des Grands Moulins

(Parcours fléché)

Horaires :

	<u>08/11/14</u>	<u>09/11/14</u>	
	Premier tir	Deuxième tir	Troisième tir
Ouverture du greffe	14h30	8h30	13h30
Echauffement sur cible	14h50	8h50	13h50
Inspection du matériel	15h20	9h20	14h20
Début des tirs	15h30	9h30	14h30

Droits d'inscriptions :

Adultes : 1 tir 8.00 Euros 2 tirs 14 Euros 3 tirs 20 Euros
Jeunes : 1 tir 6.00 Euros 2 tirs 10 Euros 3 tirs 14 Euros

Pour les tireurs classiques

Préciser sur le mandat si vous voulez tirer sur Tripot, sans aucune précision nous prendrons le blason unique.

Chèque libellé à l'ordre de : Archers de l'Aubance et à envoyer ***avant le 2 Novembre 2014*** à :

PITON Jean Pierre
21, route de st Melaine
49610 JUIGNE SUR LOIRE
☎ 02-41-91-91-02
jmpiton@laposte.net

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée.

Récompenses : aux 3 premiers de chaque catégorie
 à la première équipe jeunes
 à la première équipe adultes classique
 à la première équipe adultes A.M.P

Votre passeport doit être mis à jour (licence et certificat médical).
La tenue blanche ou de club ainsi que les chaussures de sport sont obligatoires.

Sur place : buvette, sandwichs

Avec les salutations sportives des Archers de l'Aubance.



Concours du samedi 8 & dimanche 9 novembre 2014

Nom du club

N° Téléphone

NOM	Prénom	N° Licence	Catégorie	Type d'arc	1 ^{er} TIR	2 ^{ème} TIR	3 ^{ème} TIR	TRISPOT	MONTANT

Règlement

Licence adulte€uros
Licence jeune€uros
A retourner avant le 2 Novembre 2014

Les inscriptions ne seront prises en compte que si elles sont accompagnées du règlement

Il ne sera procédé au remboursement de la mise que si l'organisateur est averti au minimum **48 h** avant le Jour de la compétition.